

**SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire**

du 25 juin 2018 - 20 heures 00

Le 25 juin deux mil dix-huit, à vingt heures, le Conseil Municipal de CIEZ, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel PRÊTRE, Maire.

Etaient présents : Mr Lambert BONDON , Mr François DENIZOT, Mr Johann TREUILLET, Mr Jean-Michel PRÊTRE, Mr Jean Claude DETABLE, Mr Frédéric PRÊTRE, Mr Jean-Marie DUMEZ, Mr Michel MAROTTE.

Etaient absents : Me Nathalie BONNARD qui a donné procuration à Mr François DENIZOT, Mr Jean RATEAU qui a donné procuration à Mr Jean-Marie DUMEZ.

Secrétaire de séance : Mr Johann TREUILLET.

La séance commence par une remarque de Virginie DOUDARD (secrétaire de mairie de Ciez) qui ne souhaite pas rédiger le compte-rendu de séance.

Après avoir vérifié le quorum et procédé au contrôle des délégations de vote M. le Maire ouvre la séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 04 MAI 2018

Le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal (04/05/2018) est adopté.

>DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Marie José MARQUEZ a transmis sa lettre de démission à Mr le maire. Ce-dernier l'a acceptée. La lettre a également été transmise au préfet.

F. DENIZOT demande si un remplacement est prévu conformément à l'article L270. La question est évoquée et sera à discuter lors d'un prochain conseil.

>DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU CCAS

Pas de nouveau membre désigné pour le moment.

>TRANSFERT DE L'AVANCE COMMUNALE AU LOTISSEMENT EN SUBVENTION - délibération 2018/025

Suite aux indications de Mr le Trésorier, Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le budget lotissement vendant ses terrains en dessous de leur prix de revient, celui-ci ne pourra jamais rembourser l'avance versée par la commune pour 341 000€.

Il convient donc de transférer cette avance en subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide transférer l'avance communale de 341 000€ en subvention.

F. DENIZOT demande ce que deviendront les réseaux électriques et d'eau du lotissement lors de la vente du dernier lot. Il faut se renseigner sur les modalités d'intervention en cas d'avarie.

>DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET COMMUNE ET BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT- délibération 2018/026

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour le bon équilibre du budget, il est nécessaire de procéder aux virements de crédits suivants sur l'exercice 2018 :

Budget communal : Transfert avance lotissement en subvention

Décision modificative n°1

En section de fonctionnement :

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
023			Virement à la section d'investissement	- 341 000€
67	6748		Autres subventions exceptionnelles	+ 341 000€

En section d'investissement:

COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
021			Virement de la section de fonctionnement	- 341 000€
27	276341		Communes membres du GFP	+ 341 000€

Budget lotissement : Régularisation comptes lotissement**Décision modificative n°1**

En section de fonctionnement :

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
023			Virement à la section d'investissement	285 557,81€

COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
77	773		Mandats annulés(sur services antérieurs)	219 600€
77	774		Subventions exceptionnelles	341 000€
70	7015		Ventes de terrains aménagés	5,81€
042	71355		Variation des stocks de terrains aménagés	-275 048€
			TOTAL	285 557,81

En section d'investissement:

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
040	3555		Terrains aménagés	-275 048€
21	2151		Réseaux de voirie	219 600€
16	168741		Communes membres du GFP	341 000€
020			Dépenses imprévues	5,81€
			TOTAL	285 557,81

COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
021			Virement de la section de fonctionnement	285 557,81€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité vote les modifications présentées au budget principal de la commune et au budget annexe du lotissement.

➤ **GRATIFICATION STAGIAIRE EN MAIRIE DU 18 JUIN AU 06 JUILLET 2018 - délibération 2018/027**

Mr le Maire informe le conseil municipal de la présence d'une stagiaire au sein du secrétariat de la mairie du 18 juin au 06 juillet 2018. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'accorder une gratification à la stagiaire sous réserve que la prestation produite tout au long de la période soit reconnue positive par Mr le Maire.

➤ **NOUVEAU CONTRAT DE FORTAGE DEROMEDI**

Une réunion est planifiée le 02/07/2018 à 9h avec M. DEROMEDI concernant le contrat de fortage. Certains points sont à préciser dans le contrat écrit. Les engagements oraux de M. DEROMEDI n'ont pas été retranscrits (durée d'exploitation et volume extrait). L. BONDON propose de se renseigner auprès de la commune d'Entrains pour connaître les modalités mises en œuvre dans leur contrat. Il faudrait également connaître le volume approximatif restant à extraire sur la commune de Ciez.

➤ **APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLECT) CONCERNANT LA COMPETENCE VOIRIE - délibération 2018/028**

Après présentation et lecture du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges concernant la voirie, le conseil municipal à 9 voix pour et 1 contre approuve le rapport de la CLECT.

➤ **SIAEP : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2017- délibération 2018/029**

Conformément au décret N°95.365 du 06 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable Mr Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2017 reçu du SIAEP et l'invite à formuler ses observations éventuelles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce rapport.

Le renouvellement des canalisations d'eau est prévu dans le bourg courant 2018/2019 sur les routes de Bouhy et Cosne.

➤ **DEMANDE DE SUBVENTION DU RACING CLUB D'ENTRAINS**

Le conseil municipal souhaite que l'association complète le formulaire de demande de subvention avant de se prononcer.

➤ **DEVIS : GESTION DU SITE INTERNET, FENETRE MAIRIE - délibération 2018/030**

Devis maintenance du site Internet : après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité est d'accord pour reconduire le contrat de maintenance pour le site internet de la commune et accepte de devis de M Thibault ROLLET d'un montant de 1 020 euros TTC.

Devis pour la fenêtre de la mairie (local archives) : étant donné la vétusté de la fenêtre existante et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité valide le devis de l'entreprise CHASSIPLAST d'un montant de 1 008,00€ HT soit 1 209,60€ TTC pour le remplacement par une fenêtre similaire.

➤ CAFE LE RUISSEAU : DEVIS MATERIEL - délibération 2018/031

Mr le maire a rencontré un repreneur potentiel venant d'Alsace. De nombreuses questions sont en suspens et un nouveau RDV est convenu début juillet (date à fixer).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité valide le devis de l'entreprise SAS HCFROID d'un montant de 8 061,83€ HT soit 9 674,20€ TTC concernant le matériel mais stipule que la commande ne sera réalisée qu'après le RDV avec le repreneur.

➤ AVANCEMENT DU PROJET SALLE DES FETES

La commission a rencontré un couvreur pour une estimation des travaux. 2 possibilités sont envisagées :

- démoussage + peinture à base de résine pour étanchéifier la couverture. Le prix approximatif serait de 8 000 euros mais l'opération sera à renouveler tous les 8/10 ans pour assurer la pérennité de l'étanchéité.
- rénovation intégrale de la toiture avec une dépose des ardoises existantes (à base d'amiante) et la mise en place d'une couverture neuve (ardoises ou bac acier). Le conseil est en attente des devis correspondants. Cette option est favorisée par le conseil.

Les réservations de la salle pour 2018/2019 peuvent continuer car les travaux n'impacteront pas les locations.

➤ AVANCEMENT DU PROJET D'AMENAGEMENT DU BOURG

Une réunion avec la DDT a eu lieu le 25/06/18. L'architecte a pris des clichés des bâtiments et du bourg. Une réunion complémentaire aura lieu le 27 et 28/09/18 avec l'architecte des bâtiments de France, des paysagistes et la DDT. La réunion portera sur l'établissement du projet et les spécifications souhaitées par la commission.

F. PRETRE demande si d'autres membres sont intéressés pour intégrer la commission. Actuellement, 7 membres dans la commission « rénovation salle des fêtes », 3 membres dans la commission « rénovation du bourg ». Pas de proposition.

AFFAIRES DIVERSES

- L'employé communal Bruno SAUZAY souhaite un planning hebdomadaire pour une meilleure organisation et distribution des tâches.
- F. PRETRE va relancer les acheteurs de 2 terrains du lotissement car après un an, la mairie n'a toujours pas reçu les permis de construire.
- Repas des pompiers...
- Prévention routière : les 3 élèves de Ciez ont fait parvenir une carte postale de remerciements.
- Porte vitrée de l'immeuble 2 rue de Cosne : l'installation d'une porte vitrée est à envisager dans le logement loué par la mairie car la locataire se plaint du manque de luminosité dans la cuisine.
- Devis pour l'installation des guirlandes de Noël : le devis tient compte uniquement de la location du télescopique et du chauffeur. Il faut une prestation intégrale. Le devis est à revoir.
- Devis réparation des fenêtres du lotissement : des propriétaires ont demandé la prise en charge des réparations suite aux attaques successives de corbeaux sur les fenêtres de leurs logements. La mairie n'est pas en mesure d'assurer cette prise en charge.
- Réunion de la commission des travaux le 06/07/18 pour vérifier la bonne réalisation de la route entre Jussy et Vrillon
- Lettre d'une administrée concernant l'entretien des espaces verts de la commune. Ces derniers sont jugés à l'abandon et nécessiteraient un entretien régulier. Elle propose également la mise en place d'affiches pour identifier les arbres aux abords du terrain de pétanque. L'entretien du ruisseau est à revoir.
- La mise en place de plusieurs bancs est à prévoir dans le cimetière.
- La mise en place de rigoles sur les chemins communaux pour éviter le ruissellement est à prévoir.

Séance levée à 21h55.

Le Maire, JM PRETRE

